



Litige règlement frais d'obsèques

Par **kelfoli**, le **20/12/2008** à **14:31**

Bonjour, mon mari est un enfant d'une deuxième union, mon beau-père français ayant déjà 9 enfants d'une première union à Madagascar!!! Or ce dernier risque de décéder prochainement, il est quasi sans ressources vivant en France avec un fond de solidarité, et les demi-frères et soeurs de mon époux nous ont annoncé que les frais d'obsèques nous incomberaient!!!!!!!!!! Ont-ils raison? Ou seront-ils partagés entre chacun des 11 enfants au total, toutes unions confondues? Merci par avance de bien vouloir éclairer ma lanterne!!!

Par **Marion2**, le **20/12/2008** à **18:26**

Bonsoir,
Tous les enfants de votre beau-père devront participer aux frais d'obsèques.
Cordialement

Par **kelfoli**, le **21/12/2008** à **14:11**

Un grand merci à vous Laure... Et tant mieux, je suis "ravie" si je puis dire, de l'apprendre, c'est bien ce qu'il me semblait cependant, j'ai eu un doute!!!

Par **Marion2**, le **21/12/2008** à **14:34**

J'ai oublié de mentionner qu'il fallait que votre beau-père ait reconnu tous ses enfants. rnrnBon

courage à vous kelfoli

Par **kelfoli**, le **22/12/2008 à 11:01**

Oui, oui, mon beau-père a bien reconnu ses enfants!!! Cependant, j'ai également omis de préciser que ma belle-mère (sa seconde épouse) vit avec lui et apporte de faibles revenus au foyer, j'imagine qu'en cas de décès, ce sera d'abord à elle que reviendront les frais d'obsèques, n'est-ce-pas? De toutes façons, elle sera incapable de les régler, d'où ma question à propos d'un éventuel litige ultérieur... pff, que c'est compliqué...

Par **Marion2**, le **22/12/2008 à 11:33**

Bonjour,
Vous avez tout-à-fait raison.
Bonne journée à vous
Laure

Par **maumo**, le **22/12/2008 à 17:37**

Bonjour
aussi il vous est possible de voir le service social de son lieu de domicile il peut faire une aide pour un service minimum
maumo

Par **kelfoli**, le **22/12/2008 à 18:25**

Merci infiniment pour vos réponses, en espérant que tout se passe dans le calme...
Cordialement.
Kelfoli